



Gonzagagasse 1, 5th floor  
A-1010 Vienna  
T: +43 1 504 46 77 24 60  
F: +43 1 504 46 77 - 75  
procurement@icmpd.org  
www.icmpd.org

## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**Programme d'Appui au Gouvernement Tunisien dans le domaine de la  
Gestion Intégrée des Frontières – Phase III  
(*Programme GIF Tunisie III*)**

**Numéro d'identification: ICMPD/21.012/WOR/IBM/CTC/TUN**

---

## Sommaire :

<b>1</b>	<b>Présentation générale.....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Appel à manifestation d'intérêt .....</b>	<b>2</b>
2.1	Demandes de renseignements.....	3
2.2	Présentation du processus de sélection .....	3
2.3	Examen et sélection .....	4
<b>3</b>	<b>Critères d'évaluation.....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Modalités de Soumission: .....</b>	<b>5</b>

## **1 Présentation générale**

La troisième phase du Programme d'Appui au Gouvernement Tunisien dans le Domaine de la Gestion Intégrée des Frontières (GIF Tunisie III), financé par la République fédérale d'Allemagne, le Royaume du Danemark et la République d'Autriche, prévoit un soutien continu aux différentes structures en charge de la gestion des frontières en Tunisie, de la modernisation et du renforcement des capacités des autorités tunisiennes et de l'amélioration de la bonne gouvernance par la promotion de la sécurité aux frontières, la stabilité et la coopération régionale pour faciliter le commerce et promouvoir la circulation des personnes et des marchandises.

Ce soutien comprend la mise en place de deux centres de formation inter-agences complémentaires pour la préparation opérationnelle des personnels des différentes structures en charge de la gestion des frontières.

Ces deux centres de formation s'insèrent dans un dispositif existant et, en partenariat avec les écoles et/ou les centres de formation respectives de chaque Structure, permettra au personnel sur le terrain d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite de leurs activités opérationnelles conjointes et des tâches qui leur incombent dans le cadre de leurs mandats respectifs et dans le plein respect des pratiques et standards internationaux.

En tant que Pôle d'Excellence inter-agences, ces deux centres de formation auront à court terme une dimension nationale. A moyen et à long termes, ces centres auront vocation à acquérir une dimension régionale puisqu'ils pourront faciliter la mise en valeur du savoir-faire tunisien dans le domaine de gestion des frontières, ainsi que de bonnes pratiques reconnues au niveau international et servir comme point d'appui à différentes initiatives sous l'égide de la Tunisie pour former leurs homologues des pays voisins.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est destiné aux entreprises pré-qualifiées (première étape du processus de passation) pour participer à un Appel d'Offres ultérieur (deuxième étape du processus de passation).

## **2 Appel à manifestation d'intérêt**

L'ICMPD souhaite inviter les participants intéressés à postuler pour le présent Appel à Manifestation d'Intérêt pour la construction de deux centres de formation inter-agence sur les sites respectifs de l'école des commandos de la Garde Nationale à Oued-Zerga (Gouvernorat de Béja) et celle de la brigade de Surveillance et de recherche des Douanes Tunisiennes à Nefta (Gouvernorat de Tozeur).

C'est dans ce cadre que le Centre International de Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) lance la présente consultation pour la sélection d'une entreprise de bâtiment à qui seront confiés les travaux de construction relatifs à l'un ou aux deux lots suivants:

**Lot1** : Centre de formation frontalière inter-agences sur le terrain de l'école des commandos de la Garde Nationale à **Oued-Zerga**.

**Lot2** : Centre de formation frontalière inter-agence sur le terrain de la brigade de Surveillance et de recherche des Douanes Tunisiennes à **Nefta**.

Nous vous demandons de bien vouloir soumettre votre Manifestation d'Intérêt **en mentionnant obligatoirement dans l'objet le numéro d'identification du présent appel à manifestation d'intérêt** à l'adresse Email [procurement@icmpd.org](mailto:procurement@icmpd.org) avant le:

**05 Mai 2021, 17:00 (Heure locale de Tunis)**

L'ICMPD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout dossier non soumis dans les délais impartis.

Sur la base de l'examen des soumissions du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, l'ICMPD a l'intention d'émettre un Appel d'Offres aux entreprises qualifiées pour la fourniture des services requis.

## **2.1 Demandes de renseignements**

Toutes les demandes relatives au présent Appel à Manifestation d'Intérêt doivent être adressées à [procurement@icmpd.org](mailto:procurement@icmpd.org) Les informations obtenues de toute autre source ne seront pas considérées comme officielles. Toutes les questions/réponses seront enregistrées et, selon leur nature, seront partagées avec tous les soumissionnaires.

## **2.2 Présentation du processus de sélection**

Le processus de sélection comporte deux phases :

- **La première phase**, qui consiste à répondre au présent Appel à Manifestation d'Intérêt.
- **La deuxième phase**, qui consiste en une invitation à soumissionner dans le cadre d'un Appel d'Offres.

Le calendrier suivant donne un aperçu des principales composantes du processus d'approvisionnement pour ce projet. Il est à noter que la qualification à la deuxième phase de la participation est tributaire de la sélection lors de la présente phase du processus.

MANIFESTATION D'INTERÊT	
Composantes:	Date
Date de publication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt	06 Avril 2021
Date limite de soumission des questions des soumissionnaires	21 Avril 2021 à 17h00 heure de Tunis
Date prévue pour répondre aux soumissionnaires	26/Avril 2021
Date limite de soumission à l'Appel à Manifestation d'Intérêt	05 Mai 2021 à 17h00 heure de Tunis

Les réponses tardives ne seront pas acceptées.

### 2.3 Examen et sélection

Le comité d'évaluation des offres vérifiera les documents requis par rapport aux critères demandés.

## 3 Critères de sélection

La participation est ouverte aux entreprises de Bâtiment et travaux publics ayant un agrément **B0-Catégorie 4** ou plus en vue de manifester leur intérêt pour la construction de l'un ou des deux centres, pour les corps d'état suivants : Architecture, Structure et VRD, Electricité, Fluides, Sécurité Incendie et Vidéosurveillance.

Les entreprises qui désirent participer à cet appel à manifestation d'intérêt sont invités à constituer un dossier d'inscription composé des éléments suivants :

- ✓ Un certificat d'inscription au registre du commerce
- ✓ Un agrément B0-Catégorie 4 ou plus, valable à la date de la date limite de remise des offres.
- ✓ Une attestation d'affiliation à la CNSS (ou à une Caisse de Sécurité Sociale) ou une attestation de solde justifiant la régularité de sa situation envers une Caisse de Sécurité Sociale.
- ✓ Une attestation récente justifiant de la régularité de la situation fiscale ou une déclaration sur l'honneur attestant de la régularité fiscale. (En cas de sélection, le membre ayant présenté une déclaration, sera appelé à présenter l'attestation délivrée par la recette des finances).
- ✓ Une attestation de non faillite.
- ✓ Au moins Trois (3) contrats du type bâtiments de sécurité et/ou de structure de formation menés à bonne fin d'une valeur supérieure ou égale à 3 000 000 TND par projet au cours des dix (10) dernières années (à partir du 01/01/2011).

La liste de projets devra être appuyée par les justificatifs suivants :

- Copie de décompte définitif ou autre justificatif du montant des travaux réalisés.
- P.V de réception provisoire ou définitive ou tout justificatif précisant la date d'achèvement des travaux.
- Références de projets (Certificats de bonne fin d'exécution ou contact pour vérification)

Seuls les entreprises répondant aux conditions de sélections seront retenues. Toutefois cette sélection sera conditionnée par le visa suite aux vérifications internes propres au Ministère de l'Intérieur et/ou Ministère des Finances. Ces procédures consistent à vérifier la situation juridique, administrative, fiscale et financière du participant.

#### **4 Modalités de Soumission:**

Les Manifestations d'Intérêts, incluant les Annexes ( 1 & 2), devront être soumises **par email seulement**, **en mentionnant obligatoirement dans l'objet le numéro d'identification du présent appel à manifestation d'intérêt**

à l'adresse Email suivante: [procurement@icmpd.org](mailto:procurement@icmpd.org) avant le:

**05 Mai 2021, 17:00 (Heure locale de Tunis)**

## Annexe 1 : MANIFESTATION D'INTERET

Veuillez répondre à cet appel à manifestation d'intérêt et fournir des informations sur votre entreprise en remplissant le tableau ci-dessous et les documents demandés dans la section 3.

Nom de l'entreprise et du représentant :	
Adresse:	
Contact:	
Telephone:	Portable:
E-mail :	Site Web :

Signature:

---

## **Avertissement:**

Les appels à manifestation d'intérêt ne constituent pas une sollicitation. L'ICMPD se réserve le droit de modifier ou d'annuler les exigences à tout moment pendant l'appel à manifestation d'intérêt et / ou le processus de sollicitation.

Rien dans (ou lié à) cet appel à manifestation d'intérêt ne sera considéré comme une renonciation, expresse ou implicite, à l'un des privilèges et immunités de l'ICMPD.

L'ICMPD se réserve le droit de sélectionner les invités pour le prochain appel d'offres sur la base de dossiers substantiels et prouvés de performances dans le domaine des activités. La simple manifestation d'intérêt ne justifierait pas automatiquement la participation à la mise en concurrence ultérieure.



## Annexe 2 : Engagement de Non-Divulgation

**Par**

**Nom**

Adresse xxx

.....

**(« Soumissionnaire »)**

Le soumissionnaire accepte ce qui suit :

1. Le soumissionnaire sera amené à recevoir des informations de l'ICMPD (informations confidentiels) aux fins de la réalisation des travaux de construction de l'un ou des deux centres de formation inter-agences sur les sites respectifs de l'école des commandos de la Garde Nationale à Oued-Zerga (Gouvernorat de Béja) et celle de la brigade de Surveillance et de recherche des Douanes Tunisiennes à Nefta (Gouvernorat de Tozeur).
2. Le soumissionnaire ne doit pas utiliser les informations, reçus de l'ICMPD, relatives à cet appel d'offre, à quelque fin que ce soit, à l'exception de l'objet du marché, sans avoir préalablement obtenu l'accord écrit de l'ICMPD.
3. Le soumissionnaire conservera les informations, reçus de l'ICMPD, relatives à cet appel d'offre, en lieu sûr et ne les divulguera à aucun tiers, sauf aux membres du personnel qui en auront besoin, qui préalablement sont informés du devoir de confidentialité envers l'ICMPD et des obligations envers celles-ci.
4. Les engagements des articles 2 et 3 ci-dessus s'appliquent à toutes les informations communiquées par l'ICMPD au soumissionnaire, quelle que soit la façon ou la forme sous laquelle ils sont divulgués ou enregistrés, mais ils ne s'appliquent pas:
  - a) toute information qui est ou sera rendue publique (sauf en raison de la violation du présent engagement de non-divulgation); ou
  - b) toute information qui est déjà connue par le soumissionnaire et qui n'était soumise à

aucune obligation de confiance avant d'être divulguée au soumissionnaire par l'ICMPD; ou

- c) toute information requise par la loi de l'UE.
5. Le soumissionnaire doit, sur demande de l'ICMPD, retourner toutes les copies et les dossiers des renseignements, reçus de l'ICMPD, relatives à cet appel d'offre, au superviseur de l'ICMPD et ne conserver aucune copie ou sauvegarde des renseignements confidentiels.
  6. Ni cet engagement de non-divulgence ni la fourniture d'informations ne confèrent au soumissionnaire une licence, un intérêt ou un droit en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle de l'ICMPD, à l'exception du droit de copier ces informations uniquement aux fins du projet.
  7. Tous les rapports et les données, tels que les cartes, les diagrammes, les dessins, les spécifications, les plans, les statistiques, les calculs, les bases de données, les logiciels, les documents justificatifs ou matériel acquis, compilés ou préparés par le soumissionnaire, sont la propriété absolue de l'ICMPD. Le soumissionnaire ne doit pas conserver des copies de ces documents et données et ne doit pas les utiliser à des fins indépendantes du présent engagement de non-divulgence sans le consentement écrit préalable de l'ICMPD.
  8. Le soumissionnaire ne doit pas publier d'articles, ni se référer en aucune manière, à ses services fournis, ni divulguer les informations obtenues de l'ICMPD, sans le consentement écrit préalable de l'ICMPD.
  9. Le soumissionnaire ne doit communiquer à aucune personne, gouvernement ou autre entité extérieure à l'ICMPD, toute information non communiquée publiquement portée à la connaissance du soumissionnaire dans le cadre de cet appel d'offre.
  10. Le soumissionnaire doit se conformer au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Toutes les données à caractère personnel énoncées ou fournies dans le cadre du présent engagement de non-divulgence, sont traitées par le soumissionnaire uniquement aux fins de l'exécution du présent projet. Toutes les données à caractère personnel collectées ou traitées dans le cadre du présent engagement de non-divulgence seront supprimées par le soumissionnaire après l'accomplissement des services requis ou à la demande écrite de l'ICMPD.
  11. Le soumissionnaire doit respecter et se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays de son lieu de travail et/ou de son lieu d'affectation.
  12. Le présent engagement de non-divulgence entre en vigueur à la date de la signature par le signataire autorisé du soumissionnaire et reste en vigueur indéfiniment.

Le soumissionnaire,

\_\_\_\_\_

Date et nom complet en majuscules

\_\_\_\_\_

Signature